

Année universitaire 2024-25

CNAM Guadeloupe - Centres et lieux de cours de la région pointoise et de Saint-Martin

MODALITES de DEPOT des DEVOIRS (DGC, Licence CCA de l'INTEC, DSGC hors TEC217) pour toute inscription au Cnam Guadeloupe

Les devoirs sont à **déposer en ligne** dans un espace dédié pour chacune des UE et chacun des lieux d'enseignement (Centre d'enseignement de PàP, Centre d'enseignement de Saint-Martin et CFA de la CCI IG).

Les devoirs doivent être réalisés **uniquement sous Word** à l'aide du **format-type mis à disposition**. Aucun devoir au format PDF ou manuscrit ne sera accepté.

Le **nom du fichier** comportera les informations suivantes : Modalité (HTT ou Apprentissage)-Code d'UE-Numérode devoir-Nom-Prénom.

En cas de difficulté, une version « papier » peut être déposée au Cnam Guadeloupe Centre d'enseignement de Pointe-à-Pitre (Campus de Fouillole) ou Centre d'enseignement de Saint-Martin :

aux jours et heures suivants : Lundi au Vendredi : 17h45 à 20h30, samedi : 08h-12h30.

RAPPEL – Tout devoir remis hors délai sera corrigé mais ne sera pas pris en compte pour l'attribution du point de bonification.

Calendrier prévisionnel de date limite de remise des devoirs :

DGC et Licence CCA de l'INTEC (au 10/10/2024, modifié le 08/11/2024 pour le devoir n°1)

	Devoir 1	Devoir 2	Devoir 3	Devoir 4	Devoir 5	Obtenir le point
	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4	Série 4	de bonification pour le DGC
 <p>DGC De TEC111 à TEC123</p> <p>Licence CCA de l'INTEC De TEC431 à TEC437 et de TEC441 à TEC449</p>	mar 19/11/24	sam 21/12/24	sam 08/03/25	sam 05/04/25	sam 12/04/25	<p>Les candidats doivent avoir soumis à la correction au moins 4 des 5 devoirs ;</p> <p>- Et avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à 4 devoirs remis (les 4 meilleures notes étant prises en compte pour le calcul de la moyenne, sous réserve que les devoirs aient été remis dans les délais exigés.</p>

Calendrier prévisionnel de date limite de remise des devoirs :

DSGC (au 10/10/2024, modifié le 08/11/2024 pour le devoir n°1)

	Devoir 1	Devoir 2	Devoir 3	Devoir 4	Devoir 5	Obtenir le point
	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4	Série 4	de bonification pour le DSGC
<p>DSGC TEC211 à TEC218 Sauf TEC217</p> <p>Attention pas de cours en présentiel en 2023-24 pour l' UE ou les UE : TEC211, TEC214, TEC215.</p> <p>Les devoirs peuvent néanmoins être remis pour ces UE.</p>	mar 19/11/24	sam 21/12/24	sam 08/03/25	sam 19/04/25	sam 26/04/25	<p>Les candidats doivent avoir soumis à la correction au moins 4 des 5 devoirs ;</p> <p>- Et avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à 4 devoirs remis (les 4 meilleures notes étant prises en compte pour le calcul de la moyenne, sous réserve que les devoirs aient été remis dans les délais exigés.</p>

TEC217 Mémoire professionnel

Modalités nationales de remise des fiches de synthèse - Pas de cours en présentiel